

## **BRETAGNE**

## Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur la révision du plan local d'urbanisme d'Hirel (35)

n° MRAe 2019-007477

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 26 août 2019. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 2 décembre 2019 La présidente de la MRAe Bretagne

Signé

Aline Baguet